

Par contre, le gouvernement du Canada permet presque toujours aux producteurs étrangers d'essayer de conquérir une proportion du marché aussi grande qu'ils le désirent. Par conséquent, le fort chômage qui nous accable à l'heure actuelle est en grande partie la conséquence d'une concurrence injuste que d'autres pays industrialisés ne tolèrent pas.

Il y a plusieurs années, les députés qui ont des producteurs de chaussure dans leur circonscription avaient persuadé le gouvernement de continger les importations pour permettre aux producteurs et aux travailleurs de ne pas être trop désavantagés par la concurrence des pays où l'on paie des salaires dérisoires. Ce système a donné de très bons résultats et l'industrie de la chaussure a pu survivre. Ces contingents doivent être renouvelés le 1<sup>er</sup> décembre, sinon ils viendront à échéance et l'industrie canadienne de la chaussure sera dans le marasme. Je l'ai signalé au ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Gray) à plusieurs reprises depuis quelques mois mais il n'est pas encore passé à l'action. Je le supplie à nouveau d'intervenir pour permettre à l'industrie canadienne de la chaussure de survivre.

La principale faiblesse du budget, c'est qu'il ne prévoit rien pour réduire les taux d'intérêt actuels qui accablent tant les propriétaires de maisons, les chefs d'entreprises et les agriculteurs canadiens. A cause des taux d'intérêt actuels très élevés, les uns ne peuvent rembourser leur hypothèque, les autres ne peuvent financer l'exploitation de leur entreprise ou de leur ferme. Le gouvernement pourrait et devrait ramener immédiatement les taux d'intérêt autour de 13 p. 100, soit un niveau légèrement supérieur à celui du taux d'inflation.

Je me réjouis de constater que le ministre a tenu compte des remarques que nous avons faites à lui-même et à ses adjoints au sujet des difficultés que créerait l'augmentation du taux d'imposition sur le revenu ou la suppression de l'indexation des revenus aux fins d'impôt. A ce titre, il a fait preuve de bon sens.

Tous les Canadiens ont dû être déçus, à mon avis, d'apprendre que le gouvernement fédéral allait réduire considérablement sa part du financement de l'enseignement postsecondaire et des soins médicaux. Avec la réduction de l'aide fédérale, les jeunes auront beaucoup moins de possibilités d'aller à l'université ou au collège alors que leurs études et leur formation devraient être beaucoup plus poussées compte tenu des besoins sans cesse accrus du marché.

Quant à la réduction des paiements de transfert destinés au financement des soins de santé, elle va contribuer notablement à restreindre les services disponibles, et c'est là une mesure qui n'est jamais souhaitable.

En conclusion, monsieur l'Orateur, je dirais que si le budget prévoit un certain nombre d'allègements dans plusieurs domaines, il ne s'attaque pas véritablement aux trois problèmes fondamentaux auxquels notre pays doit faire face actuellement: le chômage, les taux d'intérêt élevés et le coût de la vie. J'encourage vivement le ministre à apporter au plus tôt des améliorations en ce sens.

**L'hon. Gerald Regan (secrétaire d'État):** Monsieur l'Orateur, c'est un honneur pour moi que de prendre la parole après le très distingué député de Northumberland (M. Hees), que j'ai toujours beaucoup admiré, même si je ne suis pas d'accord avec toutes ses idées, y compris celle qu'il vient d'exprimer.

### *Le budget—M. Regan*

Je voudrais dire dès le départ que le ministre des Finances (M. MacEachen) mérite nos félicitations pour avoir présenté ce que je considère comme un budget très valable à une époque difficile.

**Une voix:** C'est un mot bien neutre.

**M. Regan:** Ce n'est pas un mot neutre. Je voudrais bien préciser que les députés d'en face ont tendance à se concentrer sur tous les aspects du budget qui peuvent être considérés comme négatifs. J'ai noté, par exemple, qu'ils ont consacré toute la période des questions à un déjeuner qui a eu lieu hier et au moment où certaines annonces ont été remises à l'imprimeur au lieu de poser des questions constructives à propos des dispositions budgétaires et de parler des mesures qui sont importantes pour les particuliers et les entreprises.

Je signalerai tout d'abord très rapidement que le ministre des Finances a réussi à présenter un budget qui ne prévoit aucune augmentation de l'impôt sur le revenu des particuliers à une époque de difficultés financières, non seulement au Canada, mais aussi aux États-Unis, en Europe et dans d'autres pays du monde occidental. De fait, le budget prévoit des réductions de l'impôt sur le revenu pour la plupart des gens. Il y a aussi la question importante de l'équité. En éliminant certaines échappatoires, le ministre a fait en sorte que tous les contribuables soient imposés de façon certainement plus équitable qu'auparavant au lieu de permettre à ceux qui sont assez fûtés pour être au courant des échappatoires d'en profiter alors que d'autres ne peuvent pas faire la même chose. Il s'agit là d'une initiative importante.

Il faut aussi noter une chose que les partis de l'opposition n'ont pas mentionnée, soit que pour la deuxième année de suite, le ministre a été capable de présenter un budget qui prévoit une réduction sensible au déficit. A d'autres moments, les députés de l'opposition et bien d'autres Canadiens savent reconnaître l'importance d'un budget mieux équilibré pour le Canada. Ce n'est pas très facile à faire, surtout en ce moment. Le ministre est probablement le seul ministre des Finances du Canada depuis très longtemps, du moins autant que je m'en souviens, à obtenir un tel résultat deux années de suite.

Un autre aspect très important du budget, c'est qu'il ne prévoit aucune réduction des fonds affectés à la santé et à l'enseignement.

● (1610)

Je voudrais parler de la question de l'enseignement postsecondaire, sujet, je crois, qui revêt beaucoup d'importance et qui présente beaucoup d'intérêt pour bien des personnes. Le Canada est arrivé à la croisée des chemins et il doit faire des choix fondamentaux quant à l'orientation qu'il convient de donner à ses collèges et universités. Je pense que nous devons nous demander et examiner quelles compétences et quels bagages nous voulons que nos jeunes et, en fait, les gens de tous âges acquièrent quand ils vont pour la première fois ou qu'ils retournent plus tard à l'université ou dans un collège communautaire. Ces choix dont je viens de parler, il appartient aux collèges et universités eux-mêmes de les faire ainsi qu'aux étudiants et aux professeurs. Au niveau de l'État, ce sont les provinces qui, en vertu de la constitution, sont compétentes en matière d'enseignement mais tous les députés, j'en suis sûr, reconnaîtront rapidement que nos collèges et universités sont des organismes nationaux aussi bien que provinciaux. Ils font partie de l'actif de tout le pays.